



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX SOUVERAINS D'ITALIE,
S.M. LE ROI VICTOR EMMANUEL III ET LA REINE****

Palais du Quirinal, jeudi 28 décembre 1939

En ce jour fortuné, dans cet auguste palais royal, devant S. M. le sage roi et empereur et S. M. la reine-impératrice, suave modèle de maternité et de vertus familiales pour le peuple italien, et en présence, non seulement des cardinaux et de Notre suite, mais d'une assemblée aussi distinguée de princes et princesses royaux, de personnages de la cour et du gouvernement, Nous renouvelons l'expression de Notre vive satisfaction pour la visite solennelle que Leurs Majestés Nous ont faite au palais apostolique du Vatican, avec ce sentiment de vénération envers le Siège de Pierre, qui exalte à Nos yeux et à ceux de Rome qui applaudit et du monde l'esprit catholique plusieurs fois séculaire de la dynastie de Savoie, si glorieuse par sa phalange de saints et de bienheureux.

Dans ce palais, après dix ans, se scelle à nouveau l'heureuse réconciliation entre l'Église et l'État, laquelle éclaire du même rayon de gloire les noms de Notre prédécesseur vénéré Pie XI et de S. M. Victor-Emmanuel III.

Le Vatican et le Quirinal, que le Tibre sépare, sont réunis par le lien de la paix, avec les souvenirs de la religion des pères et des aïeux. Les eaux du fleuve ont emporté et enseveli dans les abîmes de la mer Tyrrhénienne les flots troubles des discordes du passe pour faire fleurir, sur les deux rives, des rameaux d'olivier.

Aujourd'hui que, pour la première fois depuis dix années, la main du Pontife romain s'élève bénissante, dans cette salle splendide, en signe de paix, l'Italie contemple et exulte et de même le monde catholique et les deux princes des apôtres dont l'effigie surmonte l'entrée de ce palais, et qui semblent heureux, eux aussi, de voir poindre l'aurore d'une ère nouvelle.

Et c'est avec une prodigalité particulière que la Vierge de l'Annonciation, à laquelle est consacré un pieux oratoire, se plaît à répandre les trésors de ses grâces sur la famille royale dont la lignée

s'honore de la vénérer comme la plus haute décoration de son ordre équestre.

C'est pourquoi Nous supplions Dieu et sa très sainte Mère d'étendre leur protection sur les augustes souverains, sur les princes et princesses de la famille royale, sur l'illustre chef et sur les membres du gouvernement, ainsi que sur toutes les personnes présentes, afin que la paix qui, sauvegardée par la sagesse des gouvernants, fait de l'Italie une nation grande, forte et respectée devant le monde, serve d'éperon et de stimulant aux ententes futures entre les peuples qui, tels des frères devenus ennemis, se battent aujourd'hui sur terre, sur mer et dans les airs, ententes qui, par leur contenu et leur esprit, soient la promesse certaine d'un ordre nouveau, pacifique et durable, que l'on chercherait en vain en dehors des voies royales de la justice et de la charité chrétienne.

* *La Documentation catholique* 1940 n.912 c.455-456.

Documents Pontificaux 1939, p.391-392.

Actes de S.S. Pie XII, vol. I, p.331-333.